

## 08

# Fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée – 2024

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Tout professionnel en contact avec les personnes accueillies : travailleurs sociaux, paramédicaux, médico-sociaux, de structures de moins de 50 salariés

### Durée

3 jours

### Organisme de formation

☎ IRFA évolution

## Lieux & dates

### ☎ Groupe 1

#### Rouen

Les 7 & 8 nov. 2024

+ Le 25 novembre 2024

## Interlocuteurs Opcosanté

### ALLE Camille

[camille.alle@opco-sante.fr](mailto:camille.alle@opco-sante.fr)

### LE NECHET Raynald

[Raynald.LENECHET@opco-sante.fr](mailto:Raynald.LENECHET@opco-sante.fr)

### NEVEU Sophie

[sophie.neveu@opco-sante.fr](mailto:sophie.neveu@opco-sante.fr)

## Interlocuteur OF

[sdubois@irfa-formation.fr](mailto:sdubois@irfa-formation.fr)

06 80 18 67 53

## Contexte

Les personnes polyhandicapées sont passées d'une existence marginale à une reconnaissance de leurs besoins spécifiques et de leurs droits fondamentaux.

Le terme polyhandicap a été officiellement défini par le décret d'octobre 1989 et désignait des personnes présentant un handicap grave à expressions multiples associant déficiences motrices et déficiences mentales sévères ou profondes.

Cette situation conduit à des restrictions extrêmes de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et dans les possibilités de perception, d'expression et de relation.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, reconnaît, quant à elle, le polyhandicap comme une catégorie de handicap à part entière.

La personne polyhandicapée nécessite un accompagnement dans tous les domaines de vie et des soins quotidiens, qu'elle vive à domicile et/ou en établissement. Cet accompagnement présente des caractéristiques particulières tant par la complexité même des pathologies que par la grande dépendance et la vulnérabilité des publics.

Les structures médico-sociales sont les principaux acteurs de l'accompagnement de la personne polyhandicapée.

Se former à l'accompagnement de la personne polyhandicapée c'est comprendre la notion de polyhandicap et repérer ses différents besoins tant dans le cadre de sa vie quotidienne que de ses activités, pour une prise en charge adaptée.

## Objectifs

### Objectifs du module (à l'issue du module les stagiaires seront en mesure de/d'...) :

- Avoir des connaissances fondamentales actualisées et renforcées concernant les spécificités de la personne polyhandicapée permettant d'optimiser son accompagnement (causes et étiologie du polyhandicap au plan neurologique et lien avec les TND dans le secteur du polyhandicap, particularités physiques...);
- Connaître les droits des personnes en situation de handicap ;
- Observer et prendre en compte la spécificité et les besoins de la personne polyhandicapée pour mieux l'accompagner : dimensions fonctionnelles, vie quotidienne, santé et grandes étapes de la vie selon l'âge ; reconnaître et respecter le rythme de la personne handicapée, répondre à ses besoins spécifiques ...)
- Recueillir et prendre en compte l'expression des familles et parents

## Prérequis

Aucun.

## Contenu

### **Jour 1 – Séquence n°1 : Introduction au Polyhandicap – 3h45 :**

- ⇒ Accueil des participants et présentation de la formation.
- ⇒ Restituer le cadre de référence législatif et théorique
- ⇒ Connaître les causes et étiologie du polyhandicap au plan neurologique

### **Jour 1 – Séquence n°2 : Cadre Légal et Droits des Personnes Polyhandicapées– 3h15 :**

- ⇒ Identifier les droits spécifiques aux personnes polyhandicapées
- ⇒ Analyser la loi de 2005 et ses implications pratiques.
- ⇒ Connaître les enjeux éthiques liés à l'accompagnement des personnes polyhandicapées
- ⇒ Faire un bilan de la journée

### **Jour 2 – Séquence n°1 : Compréhension des Besoins et Adaptation de l'Accompagnement– 7h :**

- ⇒ Comprendre les dimensions Fonctionnelles et la Vie Quotidienne de la personne polyhandicapée
- ⇒ Santé et Grandes Étapes de la Vie

### **Jour 3 – Séquence n°1 : Communication, Relation et Collaboration – 7h :**

- ⇒ Communiquer et entretenir une Relation de confiance avec la Personne Polyhandicapée
- ⇒ Savoir travailler en équipe dans l'intérêt de la personne polyhandicapée
- ⇒ Savoir collaborer avec les parents et les familles
- ⇒ Faire un bilan de la formation